

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, sont mis à la disposition de la presse :

Au cours des quatre audiences tenues du vendredi 18 au mercredi 23 juin 1965 dans les affaires du Sud-Ouest africain (Ethiopie c. Afrique du Sud; Libéria c. Afrique du Sud), la Cour a commencé l'audition des témoins et experts présentés par l'Afrique du Sud.

La Cour a entendu :

1. M. W. Eiselen, Ph.D., commissaire général pour le Northern Sotho (témoin et expert), qui a été interrogé par M. G. van R. Muller au nom de l'Afrique du Sud et à qui le Président, M. Koretsky, M. Jessup et sir Louis Mbanefo ont posé des questions.

2. M. E. van den Haag, Ph. D., professeur de philosophie sociale à l'Université de New York (expert), qui a été interrogé par M. D.P. de Villiers au nom de l'Afrique du Sud et sera ultérieurement contre-interrogé par M. Ernest A. Gross, agent de l'Ethiopie et du Libéria.

Le 22 juin la Cour a posé des questions aux deux Parties.

La prochaine audience se tiendra le mercredi 30 juin à 10 heures. La Cour entendra les réponses aux questions posées aux Parties le 22 juin, après quoi elle reprendra l'audition des témoins.

La Haye, le 23 juin 1965.

---